

Le Secrétaire Départemental,
Syndicat C.F.D.T - S.D.I.S 33
56, Cours du Maréchal Juin
33000 Bordeaux

à

Monsieur le Directeur Départemental
Contrôleur Général Jean-Paul
DECELLIERES
22, boulevard Pierre 1^{er}
33081 Bordeaux

Bordeaux, 18 octobre 2017

Monsieur le Directeur,

La CFDT vous interpelle, à nouveau, sur la sécurité des locaux situés sur le site du centre de secours d'Ornano.

En effet, suite à notre saisine en date du 21 mars 2017, le SDIS de la Gironde a, par courrier du 5 mai 2017, indiqué l'inscription de la programmation de travaux de sécurisation pour remédier à la sécurité du lieu. A ce jour, ces travaux n'ont pas démarré.

Or, un nouvel incident est intervenu le 11 août 2017. Un individu étranger au SDIS de la Gironde a été retrouvé dans une chambre de la garde sur ce site en possession d'effets personnels des agents (portable, chargeurs, etc...).

En complément, je vous indique un fait intervenu le 24 septembre 2017. Ce jour-là, les portes d'entrée de ce centre se sont bloquées, avec une impossibilité de réparer au regard de la vétusté des circuits électriques. Ces portes sont très lourdes. Ordre a été donné aux agents, au mépris de leur sécurité physique, de garder les portes en panne en position ouverte toute la nuit. Le chef de garde a refusé, en conscience, et fait mettre deux véhicules du service pour bloquer l'entrée dans les dépôts.

Force est donc de constater que la sécurité est totalement inexistante sur ce centre, la vétusté des locaux et son accès libre soulève, en période de plan Vigipirate notamment, des questionnements légitimes.

Ses différents évènements démontrent également l'urgence à mettre en place, dans un délai court, la programmation des travaux sur le site de la caserne d'Ornano dans la mesure où la sécurité des agents en poste ainsi que celle des agents (avec leur famille) habitant dans ce bâtiment est en question, conforté par l'état général des locaux (présence de rats dans les faux plafonds, sanitaires insalubres dans certaines chambres de garde, peinture, odeurs d'égout, etc...).

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération.

Le secrétaire Départemental



Jonathan MANSOT